



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Prix des carburants

Question au Gouvernement n° 1367

### Texte de la question

#### PRIX DES CARBURANTS

**Mme la présidente** . La parole est à M. Hervé Saulignac.

**M. Hervé Saulignac** . La flambée des prix du carburant atteint un niveau sans précédent. Elle touche des personnes modestes, des salariés, des artisans, des commerçants, des agriculteurs, des pêcheurs, des professionnels de la route – autant de secteurs qui n'avaient pas besoin de cette crise. Elle touche de plein fouet les territoires dépendants de la voiture : ces campagnes, ces zones de montagne où se déplacer est presque devenu un luxe. Elle atteint des familles entières et j'en connais qui ne mettent plus dans le caddie ce qu'elles sont obligées de mettre dans le réservoir.

Les prix au litre s'établissent à des niveaux délirants. Il faut donc agir vite et fort. Nombre de pays européens l'ont fait. La France, elle, s'interroge : elle fait des tweets, comme celui que vous avez produit hier, monsieur le premier ministre, qui révèle que vous n'êtes pas pressé d'agir. Les Français ne vous tiennent pas pour responsable des événements qui secouent le monde ; ils ne vous reprochent pas cette envolée des prix. En revanche, ils vous reprochent de ne pas vous y opposer. Rien ne serait pire que de laisser se répandre l'idée que le gouvernement tire profit de la crise sur le dos de son peuple. Or c'est l'idée qui est en train de s'installer dans le pays.

Cessez de tergiverser dans des discussions avec les raffineurs ou des conciliabules avec les distributeurs. Le temps presse. Rendez au moins la partie de la TVA qui varie en fonction des cours et que vous encaissez pendant cette crise. Toute l'Europe prend des mesures dans ce sens : le gouvernement espagnol a décidé, en une nuit, de baisser la TVA de 21 % à 10 % ; la Suède et l'Italie ont réduit immédiatement leur fiscalité ; le Portugal a pris des mesures d'urgence ; l'Allemagne s'apprête à adopter une taxe sur les surprofits ; la Grèce subventionne l'achat de carburant pour les familles en difficulté. Et la France, monsieur le premier ministre ? Rien, depuis vingt-cinq jours que la guerre a commencé. Au nom de mon groupe et pour les Français, je vous demande d'agir sans plus attendre ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC. – M. Emmanuel Duplessy applaudit également.)*

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie.

**Mme Maud Bregeon, ministre déléguée, porte-parole du gouvernement, et ministre déléguée chargée de l'énergie.** L'idée que l'État s'enrichirait du fait de la crise ne s'installe pas dans le pays ; c'est une partie de la classe politique qui essaie de l'installer !

**M. Philippe Brun** . C'est pourtant vrai, c'est proportionnel, madame la ministre !

**Mme Maud Bregeon, ministre déléguée** . Jamais l'État ne s'est enrichi à l'occasion d'une crise ; jamais l'État ne

s'est enrichi lors de chocs pétroliers. Vous savez bien que ces derniers ont un impact sur la croissance, sur les volumes vendus et consommés et que, *in fine*, cela se révèle très mauvais pour les finances publiques.

Vous citez l'exemple de l'Italie qui, en effet, a décidé d'une baisse du prix à la pompe. Mais comment finance-t-elle cette remise ? Par des annulations de crédits sur la sécurité, la santé, les services publics et les transports. (*Mme Christine Arrighi s'exclame.*) Est-ce que c'est ce que nous souhaitons pour notre pays ? Je ne crois pas.

La bonne réponse consiste d'abord en ce que nous faisons à l'échelle internationale, à l'initiative du président de la République : libérer, dès que cela sera possible, la circulation dans le détroit d'Ormouz. Ensuite, il s'agit d'accompagner les secteurs qui font face à des difficultés de trésorerie. La solution ne passe certainement pas par des propositions démagogiques qui, à la fin, seront payées par le contribuable. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et Dem.*)

**Mme Anna Pic** . Bla bla bla !

## Données clés

**Auteur** : [M. Hervé Saulignac](#)

**Circonscription** : Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1367

**Rubrique** : Énergie et carburants

**Ministère interrogé** : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

**Ministère attributaire** : Porte-parole du Gouvernement et Énergie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 25 mars 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 mars 2026